

La Compagnie du Transguineen (CTG)
5D Bloc A, Résidence Hamade, Cité Ministérielle Fondis, Commune de Dixinn
Conakry, Guinea

Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour les services de traduction pour la CTG

CTG-EOI-PRO-0001

Date: January 15, 2025

À: Fournisseurs intéressés

Objet : Invitation à soumettre une expression d'Intérêt pour les services de traduction

La Compagnie du TransGuinéen (CTG) lance un appel à manifestation d'intérêt auprès des fournisseurs locaux qualifiés et expérimentés pour des services de traduction de documents et l'interprétation en temps réel de l'anglais vers le français et du chinois vers le français. Cette invitation vise à identifier des partenaires potentiels qui possèdent l'expertise, les capacités et les ressources nécessaires pour répondre à nos exigences de traduction tout en respectant des normes élevées en matière de rigueur, de confidentialité et de conformité culturelle.

1. Aperçu du projet Simandou

1.1. Contexte du projet

Le projet d'exploitation du minerai de fer de Simandou est situé en République de Guinée, à environ 550 km au sud-est de Conakry (la capitale de la Guinée), à l'extrémité sud de la chaîne de montagnes de Simandou et abrite l'un des plus grands gisements de minerai de fer à haute teneur connu et non exploité au monde. La concession minière de Simandou a été répartie en 4 blocs (2 mines) par l'Etat guinéen :

- Les Blocs 1 et 2 (Mine 1) : détenus par Winning Consortium Simandou (WCS), réunissant Winning International Group, Baowu et le gouvernement de la République de Guinée.
- Les Blocs 3 et 4 (Mine 2) : détenus par SimFer S.A., une co-entreprise entre Rio Tinto, le consortium CIOH dirigé par Chinalco et le gouvernement de la République de Guinée

Le projet Simandou est un projet co-développé par WCS et SimFer et nécessite la construction d'un chemin de fer d'environ 620 km (incluant la ligne principale de même que les lignes secondaires), un port qui comprend une installation d'exportation de minerai de fer sur la rivière de Morebaya, un chenal dragué d'environ 40 km, des barges et des navires de transbordement ainsi qu'une Installation de Déchargement Maritime (IDM).

À pleine capacité, le projet Simandou exportera 120 millions de tonnes sec par an de minerai de fer (60 millions de tonnes sec par an par mine) et contribuera au développement socio-économique de



Compagnie du TransGuinéen (CTG)
5D BLOC A, Résidence Hamade, Cité Ministérielle Fondis,
Commune de Dixinn,
Conakry (Guinée)

ctg.tenders@compagniedutranguineen.com

la région à travers à l'accès aux infrastructures pour les utilisateurs tiers.

Figure 1: Carte du projet Simandou



2. Aperçu de la CTG

2.1. Contexte

La Compagnie du TransGuinéen (CTG) est une co-entreprise entre le gouvernement de la République de Guinée, SimFer Infracore LTD (SimFer) et le Winning Consortium Simandou Infrastructure PTE. LTD (WCS).

Cette co-entreprise, dans laquelle SimFer et WCS détiennent chacune une participation de 42,5%, le gouvernement guinéen détenant les 15 % restants, opérera les deux infrastructures clés du projet une fois leur construction achevée : le chemin de fer du TransGuinéen et le port de Morebaya.

La co-entreprise a été créée dans le but de faciliter le développement des infrastructures notamment ferroviaire, portuaire et maritime, nécessaires à l'exportation du minerai de fer des mines de SimFer et de WCS.

La CTG a pour ambition de favoriser la prospérité des communautés locales le long de la chaîne de valeur en établissant une société de service guinéenne de classe mondiale, reposant sur les éléments suivants :

- Une entreprise gérée et exploitée par des Guinéens et qui fournit des services durables,
- Un opérateur logistique de référence répondant aux standards internationaux,
- Une organisation transparente qui suscite la confiance et la collaboration des communautés, et

Compagnie du TransGuinéen (CTG)

5D BLOC A, Résidence Hamade, Cité Ministérielle Fondis,
Commune de Dixinn,
Conakry (Guinée)

ctg.tenders@compagniedutransguineen.com

- Une contribution au développement économique de la Guinée par la création d'emplois locaux et le soutien aux entreprises locales.

Pour réaliser son ambition, la CTG doit être une organisation de premier ordre ayant un objectif durable à long terme incluant les éléments suivants :

- Opérateur logistique de référence : mise en place d'un modèle opérationnel robuste de la CTG, conforme aux standards internationaux, qui offre le corridor logistique africain le plus efficace afin de maximiser le rendement dans des conditions sûres et durables,
- Localisation guinéenne : La stratégie opérationnelle de même que l'approche de sous-traitance et d'approvisionnement visent à optimiser le processus de création d'une entreprise guinéenne gérée par une main-d'œuvre 100 % guinéenne tout en maximisant l'approvisionnement local des biens et services,
- Organisation et gouvernance transparentes : Mettre en place une organisation transparente dotée d'une gouvernance et des standards de sécurité reconnus qui inspirent la confiance des parties prenantes et favorisent la confiance et la collaboration des communautés,
- Horizon à long terme : Mettre en place une organisation durable qui développe, exploite et entretient des infrastructures dont pourront bénéficier plusieurs générations.

À ce titre, la CTG doit devenir un acteur clé de l'économie et de la société guinéennes à son plein potentiel. En tant qu'entité nouvellement constituée avec de multiples exigences en matière de prestations de services, la CTG recrutera dans un premier temps des spécialistes qui seront chargés de fournir des services d'opération et de maintenance essentiels. La CTG renforcera ses capacités internes au cours de la période contractuelle afin de posséder et de gérer progressivement toutes ses activités opérationnelles et de maintenance.

3. Contrats et portée des services

Les contrats et services requis incluent mais ne se limitent pas à ceux énumérés ci-dessous :

- Fournir des traductions précises, de haute qualité du contenu fourni et dans le format convenu (par exemple, Word, PDF, PPT etc.),
- Maintenir le ton, le style et l'intention d'origine du document source,
- Veiller à ce que tous les documents traduits soient exempts d'erreurs, d'omissions et d'ambiguïtés,
- Veiller à ce que le contenu traduit soit culturellement adapté au public cible.

Langues couvertes:

- Source: Chinois et Anglais
- Cible: Français

Types de documents:

- Manuels techniques avec des spécifications d'ingénierie,
- Procédures HSSEC, normes et processus d'exploitation et de maintenance de port et de rail,
- Documents relatifs aux contrats et aux appels d'offres,

Compagnie du TransGuinéen (CTG)

5D BLOC A, Résidence Hamade, Cité Ministérielle Fondis,
Commune de Dixinn,
Conakry (Guinée)

ctg.tenders@compagniedutranguineen.com

- Documents de conformité juridique et réglementaire.

Exigences:

- Précision de la terminologie et respect des normes industrielles,
- Maintien de l'intégrité contextuelle et de la portée de l'information,
- Cohérence dans la mise en forme avec les documents sources.

Assurance qualité:

- Maîtrise de la langue principale dans la langue cible,
- Expérience dans les domaines techniques pertinents,
- Contrôle rigoureux de la qualité à travers l'édition et la relecture.

Livrable:

- Fournir les traductions dans les délais impartis afin de respecter les calendriers des projets de la CTG,
- Maintenir la confidentialité de tous les documents/informations fournis par la CTG,
- Fournir des documents numériques modifiables dans les formats requis.

4. Critères d'éligibilité

Les fournisseurs intéressés doivent remplir les critères suivants :

- Entité commerciale enregistrée en Guinée avant le début des services,
- Performances antérieures prouvées dans le domaine des services de traduction,
- Expérience démontrée dans la traduction de documents spécifiques (juridique, RH, technique, terminologie et réglementation spécifiques aux ports et aux rail, documents financiers, etc.)
- Performances démontrées par rapport aux normes industrielles et réglementaires,
- Engagement avéré en faveur de la sécurité, des emplois locaux et du renforcement des capacités.



Compagnie du TransGuinéen (CTG)

5D BLOC A, Résidence Hamade, Cité Ministérielle Fondis,
Commune de Dixinn,
Conakry (Guinée)

ctg.tenders@compagniedutransguineen.com

5. Conditions de candidature

Les fournisseurs intéressés sont priés de soumettre les informations suivantes :

- Conformité avec les exigences de cet appel à manifestation d'intérêt,
- Toute certification professionnelle liée au service de traduction,
- Profile de l'entreprise, y compris la structure des propriétaires, le personnel clé et ses coordonnées, de même que le nombre d'année d'expérience,
- Copie du Registre du Commerce et du Crédit Immobilier (RCCM),
- Copie du Numéro d'Identification Fiscale (NIF) de l'entreprise (avec décharges fiscale et sociale à jour),
- Copie des états financiers des trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023),
- Expérience pertinente et performances antérieure sur des projets similaires,
- Références de clients antérieurs (au moins 3 références),
- Description des compétences et ressources techniques (veuillez fournir une liste de vos effectifs et qualifications),
- Détails des outils ou plates-formes de traduction utilisée.

6. Procédure de soumission de candidature

Les candidatures doivent être envoyées électroniquement à ctg.tenders@compagniedutranguineen.com au plus tard le **31 janvier 2025 à 17h00 GMT**.

7. Évaluation et présélection

Toutes les soumissions seront examinées et évaluées sur la base des critères énumérés ci-dessus. Les fournisseurs présélectionnés seront invités à participer à une procédure de préqualification. Les candidats retenus seront informés au plus tard le **14 février 2025**.

8. Conflits d'intérêt

Le fournisseur doit déclarer dans sa proposition tout conflit d'intérêt existant ou potentiel qui pourrait survenir dans le cadre du projet Simandou entre le fournisseur et la CTG, ou entre la CTG et tout sous-traitant (y compris les consultants) proposé par le fournisseur.

9. Confidentialité

Toutes les informations communiquées dans le cadre de cet appel à manifestation d'intérêt seront traitées de manière confidentielle et ne seront utilisées uniquement que dans le but d'évaluer l'aptitude des fournisseurs à participer à la procédure d'appel d'offres.

10. Information de contact

Pour toute demande de renseignements ou d'informations complémentaires, veuillez contacter :
ctg.tenders@compagniedutranguineen.com

Compagnie du TransGuinéen (CTG)

5D BLOC A, Résidence Hamade, Cité Ministérielle Fondis,
Commune de Dixinn,
Conakry (Guinée)

ctg.tenders@compagniedutranguineen.com

11. Avertissement

Le présent appel à manifestation d'intérêt n'est pas un document d'appel d'offres. Sa publication ne représente nullement un engagement de la CTG à donner suite à un appel d'offre ou à attribuer un quelconque contrat. La CTG se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute manifestation d'intérêt, ou d'annuler la procédure à tout moment, sans pour autant que sa responsabilité soit engagée.

Nous nous réjouissons de recevoir votre manifestation d'intérêt et de pouvoir étudier les possibilités de collaboration.

Cordialement,

[Votre nom]

[Votre poste]

[Votre contact]

[Nom de votre entreprise]

[Votre adresse électronique]

Compagnie du TransGuinéen (CTG)

5D BLOC A, Résidence Hamade, Cité Ministérielle Fondis,
Commune de Dixinn,
Conakry (Guinée)

ctg.tenders@compagniedutranguineen.com